

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10327

Numéro SIREN : 833 285 877

Nom ou dénomination : GLOBAL LNG

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2022 sous le numéro de dépôt 39361

Global LNG

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

Global LNG

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Global LNG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Global LNG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Michaël Lafarge

COMPTES ANNUELS



GLOBAL LNG SAS



31/12/2021

SOMMAIRE

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Activité de la société sur l'exercice	7
Faits marquants de l'exercice	7
Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice.....	7
Règles et méthodes comptables	7
Immobilisations financières.....	7
Créances d'exploitation.....	8
Créances diverses.....	8
Provisions pour risques et charges	8
Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel.....	8
Instruments financiers	9
Opérations en devises.....	9
Impôt sur les bénéfices.....	9
Immobilisations	10
Amortissements et dépréciations	10
Provisions	11
Provisions pour retraite et autres engagements envers le personnel	12
Créances et dettes	15
Charges à payer et Produits à recevoir	16
Nombre et valeur nominale des composants du capital social	16
Société établissant des comptes consolidés	17
Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif	17
Ventilation du chiffre d'affaires	17
Charges et produits exceptionnels	17
Situation fiscale	18
Fiscalité différée	18
Effectifs	18
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
Informations sur les parties liées	18
Liste des filiales et participations	19
Engagements hors bilan	19

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	417 378 302,79	- 417 378 302,79		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	417 378 302,79	- 417 378 302,79		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	424 880 232,14	- 215 554 089,74	209 326 142,40	262 819 438,73
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	735,19		735,19	
Autres immobilisations financières	4 564,02		4 564,02	13 564,02
TOTAL immobilisations financières	424 885 531,35	- 215 554 089,74	209 331 441,61	262 833 002,75
Total Actif Immobilisé (II)	842 263 834,14	- 632 932 392,53	209 331 441,61	262 833 002,75
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 172 667,59		2 172 667,59	2 323 068,48
Autres créances	3 738 704,61		3 738 704,61	16 610 932,30
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	5 911 372,20		5 911 372,20	18 934 000,78
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	5 911 372,20		5 911 372,20	18 934 000,78
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Instruments financiers (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF – (I à VI)	848 175 206,34	- 632 932 392,53	215 242 813,81	281 767 003,53

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 202 164 404	202 164 404,00	202 164 404,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	548 657 623,00	548 657 623,00
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence) :		
Réserve légale	1 396 992,00	1 396 992,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves (dont réserve des prov. 1 396 992 réglementées fluctuation des cours :		
Autres réserves		
TOTAL Réserves	1 396 992,00	1 396 992,00
Report à nouveau	- 563 680 341,26	- 377 471 251,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	- 22 656 804,77	- 186 209 090,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	165 881 872,97	188 538 677,74
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 240 051,07	60 773 799,46
Provisions pour charges	6 575 368,00	7 340 595,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	7 815 419,07	68 114 394,46
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	25 000 000,00	
TOTAL Dettes financières	25 000 000,00	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 095 723,36	18 149 186,75
Dettes fiscales et sociales	3 298 553,73	3 343 680,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 576 755,73
TOTAL Dettes d'exploitation	16 394 277,09	24 069 622,92
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	41 394 277,09	24 069 622,92
Instruments financiers et (V) contrats optionnels		
Ecart de conversion passif (VI)	151 244,68	1 044 308,41
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à VI)	215 242 813,81	281 767 003,53

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				7 504 802,27
Production vendue services	4 686 659,05		4 686 659,05	4 420 390,69
Chiffres d'affaires nets	4 686 659,05		4 686 659,05	11 925 192,96
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 229 598,13	27 190 840,78
Autres produits			125 924,01	10 000,00
Total des produits d'exploitation (I)			7 042 181,19	39 126 033,74
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				13 431 970,33
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 680 349,20	6 485 970,05
Impôts, taxes et versements assimilés			437 904,00	4 053 070,27
Salaires et traitements			2 030 701,93	3 113 971,62
Charges sociales			1 161 709,51	1 627 941,74
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- dotations aux amortissements		
		- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		1 464 371,13
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		12 064 760,81
Autres charges				2 047,19
Total des charges d'exploitation (II)			8 310 664,64	42 244 103,14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			- 1 268 483,45	- 3 118 069,40
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			16 299 164,39	10 244 657,27
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2,19	
Autres intérêts et produits assimilés				50 441,80
Reprises sur provisions et transferts de charges			50 268 895,00	4 867 996,00
Différences positives de change			38 203,34	805 368,75
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			66 606 264,92	15 968 463,82
Dotations financières aux amortissements et provisions			99 676 502,74	166 146 482,00
Intérêts et charges assimilées			26 638,05	10 512,00
Différences négatives de change			81 182,97	444 398,06
Autres charges financières				
Total des charges financières (VI)			99 784 323,76	166 601 392,06
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			- 33 178 058,84	- 150 632 928,24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			- 34 446 542,29	- 153 750 997,64

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	897 370,91	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 375 387,22	40 895 796,38
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 533 748,39	12 064 760,81
Total des produits exceptionnels (VII)	78 806 506,52	52 960 557,19
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 568 729,21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	67 016 769,00	2 809 267,88
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		60 773 799,46
Total des charges exceptionnelles (VIII)	67 016 769,00	75 151 796,55
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	11 789 737,52	- 22 191 239,36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		- 10 266 853,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	152 454 952,63	108 055 054,75
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	175 111 757,40	294 264 144,75
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	- 22 656 804,77	- 186 209 090,00

Activité de la société sur l'exercice

Faits marquants de l'exercice

La société GLOBAL LNG SAS a mené ses opérations de réorganisation interne en 2019 et 2020. Elle poursuit en 2021 cette réorganisation au niveau des titres de participation qu'elle détient dans plusieurs filiales et participations.

- Sa participation dans la société norvégienne PARTREDERJET BW GAS GLOBAL LNG a été cédée le 1^{er} février 2021.
- Sa filiale GLOBAL LNG UK a été liquidée en septembre 2021.
- A la clôture, les titres de participation détenus par la société GLOBAL LNG SAS sont évalués en fonction de leurs valeurs sur le marché ou de la situation nette de la participation ; un complément de dotation aux provisions pour dépréciation sur titres de 99,7 millions d'euros est enregistré sur l'exercice 2021.

Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont impacté de manière directe ou indirecte l'activité de l'entreprise notamment par la hausse des cours du prix de l'énergie et des matières. La société a adapté la conduite et la gestion de ses opérations dans le strict respect des sanctions européennes.

Ce contexte particulier ne remet pas en cause l'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 selon le principe de continuité d'exploitation : la société générant suffisamment de flux de trésorerie ou sa capacité de financement (en propre ou par le bénéfice de la centralisation de la trésorerie de la Compagnie TotalEnergies) pour gérer ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de GLOBAL LNG SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

L'établissement des comptes annuels conduit GLOBAL LNG SAS à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment les provisions pour risques, la valorisation des participations. Les comptes annuels reflètent les meilleures estimations de la société, sur la base des informations existant à la clôture des comptes.

Immobilisations financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, de créer un lien durable avec celle-ci ou d'exercer une influence notable sur la conduite de son activité, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement, ou aux flux de trésorerie attendus, en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

Créances d'exploitation

Les comptes clients regroupent toutes les créances liées à la vente de biens et de services, et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Les créances présentant un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation appréciée individuellement.

Créances diverses

Les créances diverses incluent notamment le compte courant avec TotalEnergies Treasury.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation à la clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation.

Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel

Régime spécial des Industries Électriques et Gazières

GLOBAL LNG SAS relève du régime spécial Invalidité, Vieillesse et Décès des Industries Électriques et Gazières.

Méthode de comptabilisation

GLOBAL LNG SAS inscrit à son passif sous forme de provision les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (retraite, rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

Méthode d'évaluation et hypothèses actuarielles

Le mode d'évaluation retenu est fondé sur la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée des obligations de GLOBAL LNG SAS est déterminée à hauteur des droits acquis par chaque salarié à la date d'évaluation, par application de la formule d'attribution des droits définie pour chaque régime. Lorsque la formule d'acquisition des droits intègre un palier dont l'effet est de différer l'émergence de l'obligation, celle-ci est déterminée sur un mode linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ en retraite, de mortalité et de rotation du personnel.

Le taux d'actualisation des paiements futurs est déterminé par référence aux taux de marché des obligations d'entreprises de première catégorie, pour une échéance cohérente avec la maturité des engagements évalués.

Instruments financiers

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de gaz naturel, GLOBAL LNG SAS était exposée à des risques de change (contrats en US Dollars et en Livres Sterling) et de matières premières (fluctuation des prix du gaz et des produits pétroliers).

GLOBAL LNG SAS souscrit des instruments dérivés (principalement, des swaps) pour réduire son exposition à ces risques, au global et sans distinction par rapport à la nature de risque (macro-couverture). Les critères de qualification d'une relation de couverture définis par le plan comptable général ne sont donc pas remplis. En conséquence, l'intégralité des instruments de dérivés souscrits (change et matières premières) est traitée en tant que positions ouvertes isolées.

Il en résulte que, conformément au plan comptable général, les instruments sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan, par ensembles homogènes.

Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat.

Les gains et pertes latents (sur les dérivés non échus) sont évalués par ensembles homogènes. Les gains latents ne sont pas reconnus en résultat tandis que les pertes latentes nettes donnent lieu à la constitution d'une provision.

GLOBAL LNG SAS exerçant une activité d'énergéticien, les dotations et reprises pour pertes latentes sur instruments dérivés sont présentées en résultat (par dérogation au principe général défini par le plan comptable général).

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan en « écart de conversion » pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

Impôt sur les bénéfices

GLOBAL LNG SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés. Depuis le 1er janvier 2019, elle fait partie de l'intégration fiscale dont TotalEnergies SE est la société mère intégrante.

Comparabilité des exercices

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- Le P.C.G 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999 ;
- Les articles 123-12 à 123-28 du Code du Commerce

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent et participe à l'objectif d'image fidèle.

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		417 378 302,79			417 378 302,79
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		428 965 920,73	62 931 080,41	67 016 769,00	424 880 232,14
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		13 564,02	979,00	9 243,81	5 299,21
TOTAL (IV)		428 979 484,75	62 932 059,41	67 026 012,81	424 885 531,35
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		846 357 787,54	62 932 059,41	67 026 012,81	842 263 834,14

Amortissements et dépréciations

		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		417 378 302,79			417 378 302,79
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		417 378 302,79			417 378 302,79

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour retraites	3 426 308,00		749 499,00	2 676 809,00
Provisions pour médailles du travail	33 948,00		8 421,00	25 527,00
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	3 880 339,00		7 307,00	3 873 032,00
Provisions pour Avantages long terme				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour risques financiers	60 773 799,46		59 533 748,39	1 240 051,07
Provisions pour pertes latentes sur inst. dérivés				
TOTAL (II)	68 114 394,46		60 298 975,39	7 815 419,07
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	166 146 482,00	99 676 502,74	50 268 895,00	215 554 089,74
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	1 464 371,13		1 464 371,13	-
TOTAL (III)	167 610 853,13	99 676 502,74	51 733 266,13	215 554 089,74
TOTAL GENERAL (I + II + III)	235 725 247,59	99 676 502,74	112 032 241,52	223 369 508,81
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 229 598,13	
Dont dotations et reprises financières		99 676 502,74	50 268 895,00	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			59 533 748,39	

Provisions pour retraite et autres engagements envers le personnel

Récapitulatif des engagements

<i>En euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
1 Pensions	2 676 809	3 426 308
Retraite	3 063 901	3 842 636
Indemnité de Fin de Carrière	(529 946)	(554 863)
Indemnité de congé exceptionnel	142 854	138 535
2 Médical et autres avantages postérieurs à l'emploi	3 873 032	3 880 339
Avantage en nature énergie	2 887 005	2 523 221
Capital Décès	477 869	645 320
Pensions d'invalidité et autres	500 419	699 889
Aide aux Frais d'Etude	7 739	11 909
3 Médailles du travail	25 527	33 948
TOTAL	6 575 368	7 340 595

Description des régimes

Les avantages suivants sont offerts aux actifs et inactifs des IEG :

- ✓ Avantages postérieurs à l'emploi
 - Le régime de retraite
 - L'avantage en nature énergie,
 - Les indemnités de fin de carrière (IFC) et Indemnité de mise à la retraite (IMR)
 - Les congés exceptionnels de fin de carrière,
 - Le régime des capitaux décès,
 - Le régime aide aux frais d'études,

- ✓ Avantages à long terme
 - Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles
 - Les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité,
 - Les médailles du travail.

Les principaux engagements sont décrits ci-dessous.

Le régime de retraite

Le régime de retraite en vigueur chez GLOBAL LNG SAS est un régime à prestations définies dans le cadre du régime spécial de retraite des IEG.

Les personnels salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières (IEG) sont, depuis le 1er janvier 2005, affiliés de plein droit à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIEG). La CNIEG est un organisme de sécurité sociale de droit privé placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Sécurité sociale et du Budget. Les conditions de détermination de droits à la retraite, fixées par le statut national du personnel (décret du 22 juin 1946), relèvent des pouvoirs publics. Les entreprises n'ont pas, juridiquement, la possibilité d'en modifier les termes.

L'avantage en nature énergie

L'article 28 du statut national du personnel des IEG prévoit que l'ensemble des agents (actifs et inactifs) bénéficie d'un régime d'avantage en nature énergie. Cet avantage recouvre la fourniture de gaz et d'électricité à tarif préférentiel.

L'engagement relatif à la fourniture de gaz aux agents de GLOBAL LNG correspond à la valeur actuelle probable des kWh à fournir aux agents ou à leurs ayants droit pendant la phase de retraite, valorisée sur la base du coût de revient unitaire.

Les indemnités de fin de carrière

Les agents (ou leurs ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent) perçoivent, lors de leur départ en retraite, une indemnité de fin de carrière progressive en fonction de leur ancienneté dans les IEG.

Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les prestations couvrent l'ensemble des salariés et des ayants droit d'un salarié décédé suite à un accident du travail, à un accident de trajet ou à une maladie professionnelle.

Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions

Mode de calcul des engagements

Les engagements de GLOBAL LNG SAS sont déterminés conformément au mode de calcul des engagements présenté dans la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 (2013-02). Cette méthode actuarielle, dite des « unités de crédit projetées », repose sur différentes hypothèses telles que, par exemple, le taux de rotation du personnel, l'âge de départ en retraite, la revalorisation des salaires ou des pensions, déterminées conjointement avec les actuaires indépendants en charge de l'évaluation des régimes.

L'évaluation de l'engagement des avantages sociaux des régimes mutualisés des IEG (Retraite, Rentes ATMP, Invalidité hors IT, Capital Décès, Aide aux Frais d'Etude) sont réalisées par la CNIEG. Les passifs sociaux sont valorisés globalement pour l'ensemble des effectifs au statut IEG, puis répartis suivant une clé de répartition mise à jour une fois par an et définie comme suit : « poids de l'entreprise dans la masse salariale du régime des IEG sur la base des assiettes déclarées entre octobre 2020 à septembre 2021 ».

L'évaluation de l'engagement des autres avantages est réalisée par un cabinet d'actuaire indépendant (Indemnités de fin de carrière, Indemnités de congés exceptionnels, avantages en nature et médailles du travail) qui a procédé au 31 décembre 2021 à une projection des résultats de l'évaluation complète réalisée au 31 décembre 2020.

Les évaluations sont réalisées sur la base des droits des salariés à la date du calcul, les écarts actuariels sont pris en compte immédiatement dans la charge comptable de l'année.

Valeur des actifs de couverture

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	1 068 966	1 055 769

Information relative au rendement des actifs

	Régime des IEG	
	IFC et autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020
Rendement réel des actifs de couverture	4,9%	0,20%

Le taux de rendement réel des actifs de couverture sur l'exercice 2021 est de 4,90%.

Le régime des indemnités de fin de carrière ayant fait l'objet d'une projection, le rendement réel n'a pas été comptabilisé sur l'exercice 2021.

La ventilation des actifs de couverture en fonction des principales catégories d'actifs est la suivante :

	Régime des IEG	
	2021	2020
Placements actions	46%	42%
Placements obligataires	54%	58%
Total	100,00%	100,00%

Les contrats d'assurance collectifs sur la vie, contractés auprès d'assureurs pour couvrir les passifs sociaux IEG des indemnités de fin de carrière sont gérés en unités de compte.

Hypothèses actuarielles

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements. Il dérive d'une analyse comparative monétaire des différentes sources de marché à la date de clôture.

La durée moyenne des régimes est de l'ordre de 30 ans : 29 ans pour les régimes de pension (5 ans pour les indemnités et 34 ans pour la retraite) et de 32 ans pour les autres avantages.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Régimes des IEG	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Taux d'actualisation	0.75%	0.75%
Taux d'inflation	1.50%	1.25%

Selon nos estimations, une augmentation de 1% du taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - entraînerait une réduction de la dette actuarielle de 14% et une baisse de 1% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 21%.

Créances et dettes

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		735,19	489,52	245,67
Autres immobilisations financières		4 564,02	4 564,02	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		5 299,21	5 053,54	245,67
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		2 172 667,59	2 172 667,59	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	287 604,24	287 604,24	
	Autres impôts	1 698 418,00	1 698 418,00	
	Etat - divers			
Groupes et associés		1 752 682,37	1 752 682,37	
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		5 911 372,20	5 911 373,20	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		5 916 671,41	5 916 426,74	245,67
Prêts accordés en cours d'exercice		979,00		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		243,81		
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		25 000 000,00	25 000 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés		13 095 723,36	13 095 723,36		
Personnel et comptes rattachés		1 629 713,71	1 629 713,71		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 401 025,89	1 401 025,89		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	223 953,93	223 953,93		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	43 860,20	43 860,20		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		41 394 277,09	41 394 277,09		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		25 000 000,00	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer et Produits à recevoir

Charges à payer

	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 078 038,76
Dettes fiscales et sociales	3 179 018,30
Total	16 257 057,06

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 343 723,59
Total	1 343 723,59

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Composition du capital

Le capital s'élève à 202 164 404 €. Il est composé de 202 164 404 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Chaque action confère un droit de vote simple.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Reclassement	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social	202 164 404,00				202 164 404,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	548 657 623,00				548 657 623,00
Réserve légale	1 396 992,00				1 396 992,00
Report à nouveau	- 377 471 251,26			-186 209 090,00	- 563 680 341,26
Résultat de l'exercice	- 186 209 090,00	- 22 656 804,77		186 209 090,00	- 22 656 804,77
TOTAL CAPITAUX PROPRES	188 538 677,74	- 22 656 804,77			165 881 872,97

Société établissant des comptes consolidés

GLOBAL LNG SAS est incluse dans le périmètre de consolidation de TotalEnergies SE.

Dénomination et siège social de la société consolidante	Forme juridique	Immatriculation
TotalEnergies SE La Défense 6 2 Place Jean Millier 92400 Courbevoie	S.E.	RCS Nanterre 542 051 180
Informations de consolidation disponibles	https://www.total.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglementees/informations-reglementees	

Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif

Écarts de conversion Passif

Les écarts de conversion concernent la valorisation au cours de clôture des créances et dettes converties dans une devise différente de l'euro (USD et GBP principalement).

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2021	2020
Répartition par secteur d'activité		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens		7 504 802,27
Production vendue services	4 686 659,05	4 420 390,69
Répartition par marché géographique		
Chiffres d'affaires nets-France	4 686 659,05	4 148 773,96
Chiffres d'affaires nets-Export		7 776 419,00
Chiffre d'affaires nets	4 686 659,05	11 925 192,96

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges	Produits	Résultat
Cession titres PARTREDERIE BW GAS GLOBAL LNG	45 968 873,00	15 775 491,00	- 30 193 382,00
Liquidation GLOBAL LNG UK LTD	21 047 896,00	23 140,49	- 21 024 755,51
Reprise Provision risque filiale Global LNG Armateurs		59 285 874,00	59 285 874,00
Reprise provision pour garantie Yemen		247 874,39	247 874,39
Contrôle TP Luxembourg (trop versé)		897 370,91	897 370,91
Autres charges et produits exceptionnels		2 576 755,73	2 576 755,73
Totaux	67 016 769,00	78 806 506,52	11 789 737,52

En 2019 et 2020, l'impact sur le compte de résultat des opérations d'apport des activités GNL long terme et Small scale était inclus en totalité dans le résultat exceptionnel.

Situation fiscale

Le résultat fiscal 2021 étant déficitaire, il ne génère aucune charge d'impôt sur les sociétés.

Fiscalité différée

Des impôts différés relatifs aux provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi ont été constatés dans les comptes sociaux de GLOBAL LNG SAS en application de l'article 744-1 du PCG suite à l'apport en valeur réelle du 19 juin 2018. Leur montant est de 1 698 418 € au 31 décembre 2021.

Effectifs

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Effectif moyen	12,92	18,24	0	0	12,92	18,24
TOTAL	12,92	18,24	0	0	12,92	18,24

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune rémunération n'est versée par la société, ou par l'une de ses filiales, aux mandataires sociaux de la société.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est inclus dans la note « Honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) » du Document d'enregistrement universel (anciennement Document de référence) établi par TotalEnergies SE.

Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les filiales et sociétés associées. Elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
MESSIGAZ	100 000	510 680	100	7 476 520	1 019 373				408 693	8 500 000
GLOBAL ENERGY ARMATEUR	38 000	141 004	99,99	57 299 826	1 621 374				1 442 370	4 000 000
GLOBAL LNG ARMATEUR	62 040 000	-65 307 762	100	122 833 325	2 974 726			2 942 931	6 242 488	
Global LNG Downstream	2 015 050	-100 752	100	2 006 083	1 877 057				-37 241	
Participations (10 à 50% du capital)										
NYK Armateur	20 037 000	47 136 836	50	17 348 843	17 348 843			21 569 074	-517 840	
B. Renseignements globaux concernant les autres détentions de titres										
Filiales et participations françaises (ensemble)										
Filiales et participations étrangères (ensemble)				217 915 635	184 484 769					2 685 442
TOTAL				424 880 232	209 326 142					15 185 442

Les indicateurs financiers concernant les filiales et participations détenues à plus 50% sont ceux au 31 décembre 2021. Pour les autres participations, les informations sont issues des derniers comptes sociaux disponibles.

Engagements hors bilan

Engagements financiers et autres informations

Crédit-bail et assimilés

Néant

Engagements donnés

Les engagements donnés au 31/12/2021 s'élèvent à 310,2 M €.

Engagements reçus

Les engagements reçus au 31/12/2021 s'élèvent à 264,9 M €.

Litiges

Néant

GLOBAL LNG

Société par actions simplifiée au capital de 202 164 404 euros
Siège social : 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie
Siren 833 285 877 R.C.S. Nanterre

**PROCÈS-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin,

L'Associé unique, la société TotalEnergies Holdings (anciennement dénommée Total Holdings), société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à Courbevoie (92400), 2 place Jean Millier, La Défense 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 120 784, détenant la totalité des 202 164 404 actions composant le capital social de la société Global LNG (la « Société »), représentée par M. Denis Toulouse,

a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président et rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Examen des documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce ;
- Conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat de M. Jérôme Hardy en qualité de Directeur Général Délégué ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités légales.

Madame Virginie Pham est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, est absent et excusé.

Les documents suivants ont été communiqués à l'Associé unique ou mis à sa disposition au siège de la Société :

- bilan et compte de résultat au 31 décembre 2021,
- documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce,
- rapport du Président,
- rapport du commissaire aux comptes,
- statuts de la Société.

Après lecture du rapport de gestion, l'Associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION – Approbation des opérations et des comptes de l'exercice 2021

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Directeurs Généraux Délégués dans l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2021.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé unique, constatant que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte nette comptable de (22 656 804,77) euros, décide d'affecter la totalité du résultat déficitaire de l'exercice 2021 au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif s'élèvera à (586 337 146,03) euros.

Après affectation du résultat de l'exercice 2021, le montant des capitaux propres s'élève à 165 881 872,97 euros pour un capital social de 202 164 404 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la Société.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte du fait que la Société n'a encouru aucune dépense ni charge, telles que visées à l'article 39-4 dudit Code, au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION – Conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

L'Associé unique, connaissance prise du rapport du Président établi conformément aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION – Examen des documents de gestion prévisionnelle visés par l'article L.232-2 du Code de Commerce

L'Associé unique, après examen des documents établis par le Président en vertu des obligations visées à l'article L.232-2 du Code de Commerce, à savoir :

- le plan de financement et le compte de résultat prévisionnels de l'exercice 2022,
- le tableau de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la situation de l'actif réalisable et disponible (valeurs d'exploitation exclues) et le passif exigible à la fin du second semestre de l'exercice écoulé,

prend acte des conclusions qui en résultent.

Cette décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION – Renouvellement du mandat de M. Jérôme Hardy en qualité de Directeur Général Délégué

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de M. Jérôme Hardy en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, avec effet immédiat et pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à la date de décision d'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Associé Unique prend acte de la déclaration faite par M. Jérôme Hardy selon laquelle il informe qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats, et qu'il n'est pas passible de sanction lui interdisant d'exercer les fonctions de Directeur Général Délégué de Société.

L'Associé Unique prend acte et confirme que le mandat de M. Jean-Noël Mesnard en qualité de Directeur Général Délégué se poursuit sans changement jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

L'Associé Unique rappelle que les Directeurs Généraux Délégués sont identiquement investis de tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société, représenter et engager la Société à l'égard des tiers, conjointement ou séparément, dans le respect de la loi et des statuts de la Société, et des procédures internes applicables.

Cette décision est adoptée.

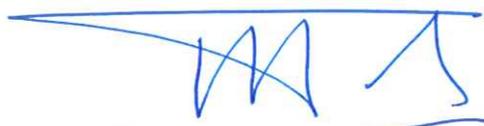
SIXIEME DECISION – Pouvoirs pour les formalités

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes et en particulier à la Gazette du Palais, service des formalités, La Grande Arche, Paroi Nord, 1 parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée.

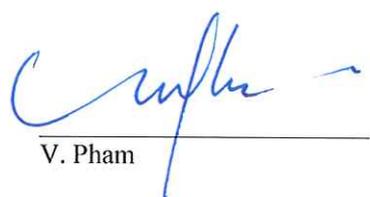
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

L'Associé Unique,



TotalEnergies Holdings SAS
Par : M. Denis Toulouse

La Secrétaire de séance,



V. Pham

GLOBAL LNG

Société par actions simplifiée au capital de 202 164 404 euros
Siège social : 1 passerelle des Reflets – 92400 Courbevoie
Siren 833 285 877 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'attention de l'Associé Unique,

Nous présentons ce jour à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, le compte-rendu de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2021, les principaux événements survenus depuis le 1^{er} janvier 2022 et les perspectives d'avenir de la Société.

Il vous sera également présenté le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice 2021.

I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Après les principales étapes de 2019 et 2020, la société a poursuivi en 2021 ses opérations de simplification et de rationalisation de l'organisation de ses activités trading de GNL au sein du groupe TotalEnergies.

Elle a notamment cédé sa participation dans le joint venture Partrederiet BW Gas Global LNG DA et liquidé sa filiale Global LNG Ltd UK.

La Société n'a effectué aucune autre opération significative au cours de l'exercice 2021.

II) PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Pour l'exercice 2021, le résultat d'exploitation de la Société est une perte de (1 268 483) euros, conséquence du faible niveau d'activité.

Le résultat financier pour l'exercice 2021 s'est traduit par un montant négatif de (33 178 058) euros, qu'expliquent les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation, compensées partiellement par les dividendes versés par les filiales et participations.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2021 s'élève à 11 178 737 euros, qu'expliquent notamment les opérations de réorganisation sur les titres des filiales et participations (cession, liquidation, recapitalisation).

Le total net du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'établit à 215 242 814 euros contre 281 767 004 euros pour l'exercice 2020.

Le résultat de l'exercice 2021 est une perte nette comptable de (22 656 805) euros contre une perte de (186 209 090) euros pour l'exercice 2020.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il vous est informé que la Société n'a encouru aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 dudit Code au cours de l'exercice écoulé, et qu'aucun impôt n'a été supporté à raison de ces dépenses ou charges.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, il est annexé au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Global LNG SAS a conclu le 22 novembre 2021 une convention de prêt avec TotalEnergies Treasury (anciennement Total Treasury), visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce relative aux conventions réglementées, pour un montant de 25 000 000,00 euros.

La société Global LNG SAS a intégré le groupe fiscal de TotalEnergies SE au 1^{er} janvier 2019.

Enfin, il est précisé que la Société n'a pas eu d'activité notable en matière de recherche et développement.

Conformément à l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les tableaux présentant des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients établis, selon le modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie, en application de l'article D. 441-4 du Code de commerce :

En millions d'euros	Article D. 441 I.- 1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	31	0					0	0					0
Montant total des factures concernées TTC en M €	0,02	0	0	0	0	0	0,83	0	0	0	0	0	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,30%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%					0,00%	
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	0,00%						15,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	15,5%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	0						0						
Montant total des factures exclues en M €	0						0						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais légaux : 30 jours						

III) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Il vous est proposé d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et de donner quitus au Président et aux Directeurs Généraux Délégués en fonction au cours de l'exercice 2021.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduisant par une perte nette comptable de (22 656 805), il vous est proposé d'approuver l'affectation de l'intégralité du résultat de l'exercice 2021 de la manière suivante :

Rappel :

Capital social	202 164 404 euros
Prime d'apport	548 657 623 euros
Réserve légale	1 396 992 euros
Résultat de l'exercice	(22 656 805) euros
Report à nouveau négatif	(563 680 341) euros

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021 :

Affectation de l'intégralité du résultat de l'exercice 2021 au report à nouveau négatif :	(22 656 805) euros
Solde du Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	(586 337 146) euros
Montant des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2021 :	165 881 873 euros

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, il vous est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

IV) REPARTITION DU CAPITAL – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que le capital social de la Société est intégralement détenu par TotalEnergies Holdings SAS (anciennement dénommée Total Holdings SAS).

Le tableau annexé au bilan vous donne toutes informations concernant l'activité des filiales et participations de la Société.

V) PROPOSITION DE RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Il vous est informé que le mandat de M. Jérôme Hardy en qualité de Directeur Général Délégué de la Société prendra fin à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dès lors, il vous est proposé de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de M. Jérôme Hardy, pour une nouvelle durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, il vous est rappelé que le mandat de M. Thomas Maurisse en qualité de Président et de M. Jean-Noël Mesnard en qualité de Directeur Général Délégué se poursuivent sans changement jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

Le Président et les Directeurs Généraux Délégués continueront à exercer leurs pouvoirs conformément aux dispositions statutaires, conjointement ou séparément.

Il vous est également rappelé, à toutes fins utiles, que la société Ernst and Young et Autres poursuit son mandat de commissaire aux comptes de la Société, jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

VI) ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont impacté de manière directe ou indirecte l'activité de l'entreprise notamment par la hausse des cours du prix de l'énergie et des matières. La société a adapté la conduite et la gestion de ses opérations dans le strict respect des sanctions européennes.

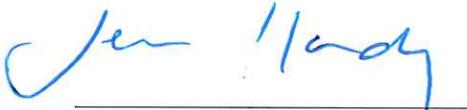
Ce contexte particulier ne remet pas en cause l'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 selon le principe de continuité d'exploitation : la société générant suffisamment de flux de trésorerie ou sa capacité de financement (en propre ou par le bénéfice de la centralisation de la trésorerie de la Compagnie TotalEnergies) pour gérer ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.

La Société reprend au cours du deuxième trimestre 2022 une activité de Trading de GNL.

* * *

Vous êtes invité à adopter les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

* * *



Jérôme Hardy,
Directeur Général Délégué

Global LNG

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

Global LNG

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Global LNG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Global LNG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Michaël Lafarge

COMPTES ANNUELS



GLOBAL LNG SAS



31/12/2021

SOMMAIRE

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Activité de la société sur l'exercice	7
Faits marquants de l'exercice	7
Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice.....	7
Règles et méthodes comptables	7
Immobilisations financières.....	7
Créances d'exploitation.....	8
Créances diverses.....	8
Provisions pour risques et charges	8
Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel.....	8
Instruments financiers	9
Opérations en devises.....	9
Impôt sur les bénéfices.....	9
Immobilisations	10
Amortissements et dépréciations	10
Provisions	11
Provisions pour retraite et autres engagements envers le personnel	12
Créances et dettes	15
Charges à payer et Produits à recevoir	16
Nombre et valeur nominale des composants du capital social	16
Société établissant des comptes consolidés	17
Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif	17
Ventilation du chiffre d'affaires	17
Charges et produits exceptionnels	17
Situation fiscale	18
Fiscalité différée	18
Effectifs	18
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
Informations sur les parties liées	18
Liste des filiales et participations	19
Engagements hors bilan	19

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	417 378 302,79	- 417 378 302,79		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	417 378 302,79	- 417 378 302,79		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	424 880 232,14	- 215 554 089,74	209 326 142,40	262 819 438,73
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	735,19		735,19	
Autres immobilisations financières	4 564,02		4 564,02	13 564,02
TOTAL immobilisations financières	424 885 531,35	- 215 554 089,74	209 331 441,61	262 833 002,75
Total Actif Immobilisé (II)	842 263 834,14	- 632 932 392,53	209 331 441,61	262 833 002,75
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	2 172 667,59		2 172 667,59	2 323 068,48
Autres créances	3 738 704,61		3 738 704,61	16 610 932,30
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	5 911 372,20		5 911 372,20	18 934 000,78
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	5 911 372,20		5 911 372,20	18 934 000,78
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Instruments financiers (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF – (I à VI)	848 175 206,34	- 632 932 392,53	215 242 813,81	281 767 003,53

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 202 164 404	202 164 404,00	202 164 404,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	548 657 623,00	548 657 623,00
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence) :		
Réserve légale	1 396 992,00	1 396 992,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves (dont réserve des prov. 1 396 992 réglementées fluctuation des cours :		
Autres réserves		
TOTAL Réserves	1 396 992,00	1 396 992,00
Report à nouveau	- 563 680 341,26	- 377 471 251,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	- 22 656 804,77	- 186 209 090,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	165 881 872,97	188 538 677,74
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 240 051,07	60 773 799,46
Provisions pour charges	6 575 368,00	7 340 595,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	7 815 419,07	68 114 394,46
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	25 000 000,00	
TOTAL Dettes financières	25 000 000,00	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 095 723,36	18 149 186,75
Dettes fiscales et sociales	3 298 553,73	3 343 680,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 576 755,73
TOTAL Dettes d'exploitation	16 394 277,09	24 069 622,92
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	41 394 277,09	24 069 622,92
Instruments financiers et (V) contrats optionnels		
Ecart de conversion passif (VI)	151 244,68	1 044 308,41
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à VI)	215 242 813,81	281 767 003,53

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				7 504 802,27
Production vendue services	4 686 659,05		4 686 659,05	4 420 390,69
Chiffres d'affaires nets	4 686 659,05		4 686 659,05	11 925 192,96
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 229 598,13	27 190 840,78
Autres produits			125 924,01	10 000,00
Total des produits d'exploitation (I)			7 042 181,19	39 126 033,74
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				13 431 970,33
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 680 349,20	6 485 970,05
Impôts, taxes et versements assimilés			437 904,00	4 053 070,27
Salaires et traitements			2 030 701,93	3 113 971,62
Charges sociales			1 161 709,51	1 627 941,74
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- dotations aux amortissements		
		- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		1 464 371,13
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		12 064 760,81
Autres charges				2 047,19
Total des charges d'exploitation (II)			8 310 664,64	42 244 103,14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			- 1 268 483,45	- 3 118 069,40
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			16 299 164,39	10 244 657,27
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			2,19	
Autres intérêts et produits assimilés				50 441,80
Reprises sur provisions et transferts de charges			50 268 895,00	4 867 996,00
Différences positives de change			38 203,34	805 368,75
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			66 606 264,92	15 968 463,82
Dotations financières aux amortissements et provisions			99 676 502,74	166 146 482,00
Intérêts et charges assimilées			26 638,05	10 512,00
Différences négatives de change			81 182,97	444 398,06
Autres charges financières				
Total des charges financières (VI)			99 784 323,76	166 601 392,06
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			- 33 178 058,84	- 150 632 928,24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			- 34 446 542,29	- 153 750 997,64

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	897 370,91	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 375 387,22	40 895 796,38
Reprises sur provisions et transferts de charges	59 533 748,39	12 064 760,81
Total des produits exceptionnels (VII)	78 806 506,52	52 960 557,19
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 568 729,21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	67 016 769,00	2 809 267,88
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		60 773 799,46
Total des charges exceptionnelles (VIII)	67 016 769,00	75 151 796,55
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	11 789 737,52	- 22 191 239,36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		- 10 266 853,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	152 454 952,63	108 055 054,75
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	175 111 757,40	294 264 144,75
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	- 22 656 804,77	- 186 209 090,00

Activité de la société sur l'exercice

Faits marquants de l'exercice

La société GLOBAL LNG SAS a mené ses opérations de réorganisation interne en 2019 et 2020. Elle poursuit en 2021 cette réorganisation au niveau des titres de participation qu'elle détient dans plusieurs filiales et participations.

- Sa participation dans la société norvégienne PARTREDERJET BW GAS GLOBAL LNG a été cédée le 1^{er} février 2021.
- Sa filiale GLOBAL LNG UK a été liquidée en septembre 2021.
- A la clôture, les titres de participation détenus par la société GLOBAL LNG SAS sont évalués en fonction de leurs valeurs sur le marché ou de la situation nette de la participation ; un complément de dotation aux provisions pour dépréciation sur titres de 99,7 millions d'euros est enregistré sur l'exercice 2021.

Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont impacté de manière directe ou indirecte l'activité de l'entreprise notamment par la hausse des cours du prix de l'énergie et des matières. La société a adapté la conduite et la gestion de ses opérations dans le strict respect des sanctions européennes.

Ce contexte particulier ne remet pas en cause l'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 selon le principe de continuité d'exploitation : la société générant suffisamment de flux de trésorerie ou sa capacité de financement (en propre ou par le bénéfice de la centralisation de la trésorerie de la Compagnie TotalEnergies) pour gérer ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de GLOBAL LNG SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

L'établissement des comptes annuels conduit GLOBAL LNG SAS à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment les provisions pour risques, la valorisation des participations. Les comptes annuels reflètent les meilleures estimations de la société, sur la base des informations existant à la clôture des comptes.

Immobilisations financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, de créer un lien durable avec celle-ci ou d'exercer une influence notable sur la conduite de son activité, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement, ou aux flux de trésorerie attendus, en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

Créances d'exploitation

Les comptes clients regroupent toutes les créances liées à la vente de biens et de services, et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Les créances présentant un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation appréciée individuellement.

Créances diverses

Les créances diverses incluent notamment le compte courant avec TotalEnergies Treasury.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation à la clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de cette obligation.

Provision pour engagements de retraite et autres engagements envers le personnel

Régime spécial des Industries Électriques et Gazières

GLOBAL LNG SAS relève du régime spécial Invalidité, Vieillesse et Décès des Industries Électriques et Gazières.

Méthode de comptabilisation

GLOBAL LNG SAS inscrit à son passif sous forme de provision les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (retraite, rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

Méthode d'évaluation et hypothèses actuarielles

Le mode d'évaluation retenu est fondé sur la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée des obligations de GLOBAL LNG SAS est déterminée à hauteur des droits acquis par chaque salarié à la date d'évaluation, par application de la formule d'attribution des droits définie pour chaque régime. Lorsque la formule d'acquisition des droits intègre un palier dont l'effet est de différer l'émergence de l'obligation, celle-ci est déterminée sur un mode linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ en retraite, de mortalité et de rotation du personnel.

Le taux d'actualisation des paiements futurs est déterminé par référence aux taux de marché des obligations d'entreprises de première catégorie, pour une échéance cohérente avec la maturité des engagements évalués.

Instruments financiers

Dans le cadre de son activité d'achat et de vente de gaz naturel, GLOBAL LNG SAS était exposée à des risques de change (contrats en US Dollars et en Livres Sterling) et de matières premières (fluctuation des prix du gaz et des produits pétroliers).

GLOBAL LNG SAS souscrit des instruments dérivés (principalement, des swaps) pour réduire son exposition à ces risques, au global et sans distinction par rapport à la nature de risque (macro-couverture). Les critères de qualification d'une relation de couverture définis par le plan comptable général ne sont donc pas remplis. En conséquence, l'intégralité des instruments de dérivés souscrits (change et matières premières) est traitée en tant que positions ouvertes isolées.

Il en résulte que, conformément au plan comptable général, les instruments sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan, par ensembles homogènes.

Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat.

Les gains et pertes latents (sur les dérivés non échus) sont évalués par ensembles homogènes. Les gains latents ne sont pas reconnus en résultat tandis que les pertes latentes nettes donnent lieu à la constitution d'une provision.

GLOBAL LNG SAS exerçant une activité d'énergéticien, les dotations et reprises pour pertes latentes sur instruments dérivés sont présentées en résultat (par dérogation au principe général défini par le plan comptable général).

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan en « écart de conversion » pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

Impôt sur les bénéfices

GLOBAL LNG SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés. Depuis le 1er janvier 2019, elle fait partie de l'intégration fiscale dont TotalEnergies SE est la société mère intégrante.

Comparabilité des exercices

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- Le P.C.G 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999 ;
- Les articles 123-12 à 123-28 du Code du Commerce

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent et participe à l'objectif d'image fidèle.

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		417 378 302,79			417 378 302,79
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		428 965 920,73	62 931 080,41	67 016 769,00	424 880 232,14
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		13 564,02	979,00	9 243,81	5 299,21
TOTAL (IV)		428 979 484,75	62 932 059,41	67 026 012,81	424 885 531,35
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		846 357 787,54	62 932 059,41	67 026 012,81	842 263 834,14

Amortissements et dépréciations

		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		417 378 302,79			417 378 302,79
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		417 378 302,79			417 378 302,79

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour retraites	3 426 308,00		749 499,00	2 676 809,00
Provisions pour médailles du travail	33 948,00		8 421,00	25 527,00
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	3 880 339,00		7 307,00	3 873 032,00
Provisions pour Avantages long terme				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour risques financiers	60 773 799,46		59 533 748,39	1 240 051,07
Provisions pour pertes latentes sur inst. dérivés				
TOTAL (II)	68 114 394,46		60 298 975,39	7 815 419,07
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	166 146 482,00	99 676 502,74	50 268 895,00	215 554 089,74
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	1 464 371,13		1 464 371,13	-
TOTAL (III)	167 610 853,13	99 676 502,74	51 733 266,13	215 554 089,74
TOTAL GENERAL (I + II + III)	235 725 247,59	99 676 502,74	112 032 241,52	223 369 508,81
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 229 598,13	
Dont dotations et reprises financières		99 676 502,74	50 268 895,00	
Dont dotations et reprises exceptionnelles			59 533 748,39	

Provisions pour retraite et autres engagements envers le personnel

Récapitulatif des engagements

<i>En euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
1 Pensions	2 676 809	3 426 308
Retraite	3 063 901	3 842 636
Indemnité de Fin de Carrière	(529 946)	(554 863)
Indemnité de congé exceptionnel	142 854	138 535
2 Médical et autres avantages postérieurs à l'emploi	3 873 032	3 880 339
Avantage en nature énergie	2 887 005	2 523 221
Capital Décès	477 869	645 320
Pensions d'invalidité et autres	500 419	699 889
Aide aux Frais d'Etude	7 739	11 909
3 Médailles du travail	25 527	33 948
TOTAL	6 575 368	7 340 595

Description des régimes

Les avantages suivants sont offerts aux actifs et inactifs des IEG :

- ✓ Avantages postérieurs à l'emploi
 - Le régime de retraite
 - L'avantage en nature énergie,
 - Les indemnités de fin de carrière (IFC) et Indemnité de mise à la retraite (IMR)
 - Les congés exceptionnels de fin de carrière,
 - Le régime des capitaux décès,
 - Le régime aide aux frais d'études,

- ✓ Avantages à long terme
 - Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles
 - Les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité,
 - Les médailles du travail.

Les principaux engagements sont décrits ci-dessous.

Le régime de retraite

Le régime de retraite en vigueur chez GLOBAL LNG SAS est un régime à prestations définies dans le cadre du régime spécial de retraite des IEG.

Les personnels salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières (IEG) sont, depuis le 1er janvier 2005, affiliés de plein droit à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières (CNIEG). La CNIEG est un organisme de sécurité sociale de droit privé placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Sécurité sociale et du Budget. Les conditions de détermination de droits à la retraite, fixées par le statut national du personnel (décret du 22 juin 1946), relèvent des pouvoirs publics. Les entreprises n'ont pas, juridiquement, la possibilité d'en modifier les termes.

L'avantage en nature énergie

L'article 28 du statut national du personnel des IEG prévoit que l'ensemble des agents (actifs et inactifs) bénéficie d'un régime d'avantage en nature énergie. Cet avantage recouvre la fourniture de gaz et d'électricité à tarif préférentiel.

L'engagement relatif à la fourniture de gaz aux agents de GLOBAL LNG correspond à la valeur actuelle probable des kWh à fournir aux agents ou à leurs ayants droit pendant la phase de retraite, valorisée sur la base du coût de revient unitaire.

Les indemnités de fin de carrière

Les agents (ou leurs ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent) perçoivent, lors de leur départ en retraite, une indemnité de fin de carrière progressive en fonction de leur ancienneté dans les IEG.

Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les prestations couvrent l'ensemble des salariés et des ayants droit d'un salarié décédé suite à un accident du travail, à un accident de trajet ou à une maladie professionnelle.

Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions

Mode de calcul des engagements

Les engagements de GLOBAL LNG SAS sont déterminés conformément au mode de calcul des engagements présenté dans la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 (2013-02). Cette méthode actuarielle, dite des « unités de crédit projetées », repose sur différentes hypothèses telles que, par exemple, le taux de rotation du personnel, l'âge de départ en retraite, la revalorisation des salaires ou des pensions, déterminées conjointement avec les actuaires indépendants en charge de l'évaluation des régimes.

L'évaluation de l'engagement des avantages sociaux des régimes mutualisés des IEG (Retraite, Rentes ATMP, Invalidité hors IT, Capital Décès, Aide aux Frais d'Etude) sont réalisées par la CNIEG. Les passifs sociaux sont valorisés globalement pour l'ensemble des effectifs au statut IEG, puis répartis suivant une clé de répartition mise à jour une fois par an et définie comme suit : « poids de l'entreprise dans la masse salariale du régime des IEG sur la base des assiettes déclarées entre octobre 2020 à septembre 2021 ».

L'évaluation de l'engagement des autres avantages est réalisée par un cabinet d'actuaire indépendant (Indemnités de fin de carrière, Indemnités de congés exceptionnels, avantages en nature et médailles du travail) qui a procédé au 31 décembre 2021 à une projection des résultats de l'évaluation complète réalisée au 31 décembre 2020.

Les évaluations sont réalisées sur la base des droits des salariés à la date du calcul, les écarts actuariels sont pris en compte immédiatement dans la charge comptable de l'année.

Valeur des actifs de couverture

En euros	31/12/2021	31/12/2020
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	1 068 966	1 055 769

Information relative au rendement des actifs

	Régime des IEG	
	IFC et autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020
Rendement réel des actifs de couverture	4,9%	0,20%

Le taux de rendement réel des actifs de couverture sur l'exercice 2021 est de 4,90%.

Le régime des indemnités de fin de carrière ayant fait l'objet d'une projection, le rendement réel n'a pas été comptabilisé sur l'exercice 2021.

La ventilation des actifs de couverture en fonction des principales catégories d'actifs est la suivante :

	Régime des IEG	
	2021	2020
Placements actions	46%	42%
Placements obligataires	54%	58%
Total	100,00%	100,00%

Les contrats d'assurance collectifs sur la vie, contractés auprès d'assureurs pour couvrir les passifs sociaux IEG des indemnités de fin de carrière sont gérés en unités de compte.

Hypothèses actuarielles

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements. Il dérive d'une analyse comparative monétaire des différentes sources de marché à la date de clôture.

La durée moyenne des régimes est de l'ordre de 30 ans : 29 ans pour les régimes de pension (5 ans pour les indemnités et 34 ans pour la retraite) et de 32 ans pour les autres avantages.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Régimes des IEG	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Taux d'actualisation	0.75%	0.75%
Taux d'inflation	1.50%	1.25%

Selon nos estimations, une augmentation de 1% du taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - entraînerait une réduction de la dette actuarielle de 14% et une baisse de 1% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 21%.

Créances et dettes

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		735,19	489,52	245,67
Autres immobilisations financières		4 564,02	4 564,02	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		5 299,21	5 053,54	245,67
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		2 172 667,59	2 172 667,59	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	287 604,24	287 604,24	
	Autres impôts	1 698 418,00	1 698 418,00	
	Etat - divers			
Groupes et associés		1 752 682,37	1 752 682,37	
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		5 911 372,20	5 911 373,20	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		5 916 671,41	5 916 426,74	245,67
Prêts accordés en cours d'exercice		979,00		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		243,81		
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		25 000 000,00	25 000 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés		13 095 723,36	13 095 723,36		
Personnel et comptes rattachés		1 629 713,71	1 629 713,71		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 401 025,89	1 401 025,89		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	223 953,93	223 953,93		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	43 860,20	43 860,20		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		41 394 277,09	41 394 277,09		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		25 000 000,00	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer et Produits à recevoir

Charges à payer

	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 078 038,76
Dettes fiscales et sociales	3 179 018,30
Total	16 257 057,06

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 343 723,59
Total	1 343 723,59

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Composition du capital

Le capital s'élève à 202 164 404 €. Il est composé de 202 164 404 actions, émises et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1 €. Chaque action confère un droit de vote simple.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Reclassement	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social	202 164 404,00				202 164 404,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	548 657 623,00				548 657 623,00
Réserve légale	1 396 992,00				1 396 992,00
Report à nouveau	- 377 471 251,26			-186 209 090,00	- 563 680 341,26
Résultat de l'exercice	- 186 209 090,00	- 22 656 804,77		186 209 090,00	- 22 656 804,77
TOTAL CAPITAUX PROPRES	188 538 677,74	- 22 656 804,77			165 881 872,97

Société établissant des comptes consolidés

GLOBAL LNG SAS est incluse dans le périmètre de consolidation de TotalEnergies SE.

Dénomination et siège social de la société consolidante	Forme juridique	Immatriculation
TotalEnergies SE La Défense 6 2 Place Jean Millier 92400 Courbevoie	S.E.	RCS Nanterre 542 051 180
Informations de consolidation disponibles	https://www.total.com/fr/actionnaires/publications-et-informations-reglementees/informations-reglementees	

Comptes de régularisation et écarts de conversion Passif

Écarts de conversion Passif

Les écarts de conversion concernent la valorisation au cours de clôture des créances et dettes converties dans une devise différente de l'euro (USD et GBP principalement).

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2021	2020
Répartition par secteur d'activité		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens		7 504 802,27
Production vendue services	4 686 659,05	4 420 390,69
Répartition par marché géographique		
Chiffres d'affaires nets-France	4 686 659,05	4 148 773,96
Chiffres d'affaires nets-Export		7 776 419,00
Chiffre d'affaires nets	4 686 659,05	11 925 192,96

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges	Produits	Résultat
Cession titres PARTREDERIE BW GAS GLOBAL LNG	45 968 873,00	15 775 491,00	- 30 193 382,00
Liquidation GLOBAL LNG UK LTD	21 047 896,00	23 140,49	- 21 024 755,51
Reprise Provision risque filiale Global LNG Armateurs		59 285 874,00	59 285 874,00
Reprise provision pour garantie Yemen		247 874,39	247 874,39
Contrôle TP Luxembourg (trop versé)		897 370,91	897 370,91
Autres charges et produits exceptionnels		2 576 755,73	2 576 755,73
Totaux	67 016 769,00	78 806 506,52	11 789 737,52

En 2019 et 2020, l'impact sur le compte de résultat des opérations d'apport des activités GNL long terme et Small scale était inclus en totalité dans le résultat exceptionnel.

Situation fiscale

Le résultat fiscal 2021 étant déficitaire, il ne génère aucune charge d'impôt sur les sociétés.

Fiscalité différée

Des impôts différés relatifs aux provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi ont été constatés dans les comptes sociaux de GLOBAL LNG SAS en application de l'article 744-1 du PCG suite à l'apport en valeur réelle du 19 juin 2018. Leur montant est de 1 698 418 € au 31 décembre 2021.

Effectifs

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Effectif moyen	12,92	18,24	0	0	12,92	18,24
TOTAL	12,92	18,24	0	0	12,92	18,24

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune rémunération n'est versée par la société, ou par l'une de ses filiales, aux mandataires sociaux de la société.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est inclus dans la note « Honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) » du Document d'enregistrement universel (anciennement Document de référence) établi par TotalEnergies SE.

Informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations enregistrées avec les filiales et sociétés associées. Elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
MESSIGAZ	100 000	510 680	100	7 476 520	1 019 373				408 693	8 500 000
GLOBAL ENERGY ARMATEUR	38 000	141 004	99,99	57 299 826	1 621 374				1 442 370	4 000 000
GLOBAL LNG ARMATEUR	62 040 000	-65 307 762	100	122 833 325	2 974 726			2 942 931	6 242 488	
Global LNG Downstream	2 015 050	-100 752	100	2 006 083	1 877 057				-37 241	
Participations (10 à 50% du capital)										
NYK Armateur	20 037 000	47 136 836	50	17 348 843	17 348 843			21 569 074	-517 840	
B. Renseignements globaux concernant les autres détentions de titres										
Filiales et participations françaises (ensemble)										
Filiales et participations étrangères (ensemble)				217 915 635	184 484 769					2 685 442
TOTAL				424 880 232	209 326 142					15 185 442

Les indicateurs financiers concernant les filiales et participations détenues à plus 50% sont ceux au 31 décembre 2021. Pour les autres participations, les informations sont issues des derniers comptes sociaux disponibles.

Engagements hors bilan

Engagements financiers et autres informations

Crédit-bail et assimilés

Néant

Engagements donnés

Les engagements donnés au 31/12/2021 s'élèvent à 310,2 M €.

Engagements reçus

Les engagements reçus au 31/12/2021 s'élèvent à 264,9 M €.

Litiges

Néant